

1352. Trouvez-vous juste que l'ingénieur de division se fassent payer les gages de quatre bûcherons qui se sont à peine montrés au lieu des travaux ?—Force m'es de dire non.

*Par M. Scatcherd :—*

1353. Vu la nature de la localité, êtes-vous d'avis qu'il eût été très désavantageux pour l'entrepreneur d'élever les rampes ?—Pas considérablement.

1354. Vous avez dit que par un télégramme M. Brydges vous avait ordonné d'aller sur la section 16 faire le mesurage des travaux restant à exécuter. Avez-vous entendu dire, avant cette dépêche, que ce serait probablement vous qui seriez choisi pour cette besogne ?—C'est ce que je ne saurais dire.

1355. Avez-vous été surpris de recevoir ce télégramme ?—Non.

1356. Vous a-t-on donné un remplaçant ?—J'ai entendu dire que M. Fitzgerald avait été chargé de quelques travaux sur la section No. 6.

1357. Vous avez entendu dire cela ?—Oui. La nouvelle que je reçus ensuite était que je devais le remplacer pendant son absence, et que je ferais le mesurage des travaux restant à faire.

1358. Connaissiez-vous personnellement les entrepreneurs avant cela ?—Oui.

1359. Ont-ils travaillé sous votre contrôle dans quelque autre entreprise ?—Non.

1360. Avez-vous causé avec eux à l'égard du temps où vous seriez envoyé sur la section 16 ?—Non.

1361. M. Gough ne vous a jamais dit que vous seriez appelé à faire le mesurage des travaux restant à faire ?—Je pense qu'il m'a dit cela à Newcastle.

1362. Est-ce là qu'il habitait ?—Non, à Chatham.

1363. Quelle est la distance entre ces deux endroits ?—Environ 6 milles.

1364. Quand vous êtes-vous entretenu avec M. Gough au sujet de ce mesurage ?—Je ne m'en souviens pas. Il n'a été question de cela qu'en passant.

1366. A-t-il dit qu'il s'opposait ou non à ce mesurage ?—Il m'a appris que ce mesurage serait fait.

1367. A-t-il dit pourquoi ?—Pas particulièrement.

1368. Avez-vous dit à M. Gough que vous seriez étonné que l'on vous fit faire ce mesurage ?—Non.

1369. Les travaux de la section 10 n'étant pas terminés, y a-t-on envoyé quelqu'un faire pareil mesurage ?—Non.

1370. Est-ce que les commissaires ont agi différemment pour la section 10 ?—Apparemment.

*Par M. Mitchell :—*

1371. S'il y avait eu désaccord entre vous et les entrepreneurs de la section 10 et que ces derniers eussent demandé aux commissaires la révision de vos mesurages, auriez-vous été surpris que l'on eut chargé un autre que vous de ce travail ?—Non.

1372. Avez-vous entendu dire si les entrepreneurs de la section 16 s'étaient plaint de ne pouvoir obtenir justice des ingénieurs ?—Non.

1373. Avez-vous entendu quelque chose d'analogue sur la section 16 ?—Quelque chose de semblable m'a été dit en particulier.

1374. N'est-il pas étonnant que les commissaires vous aient chargé de cette révision, en l'absence de M. Fitzgerald, vous, l'ingénieur de la section voisine ?—Ce ne peut être étonnant parce que je travaillais sur la section voisine.

1375. Avez-vous fait ce travail en sus de celui que vous aviez sur la section 10 ?—Oui.

1376. Vous en êtes-vous mal trouvé ?—Cela m'a donné plus d'ouvrage.

1377. Croyez-vous que c'est parce que vous vous trouviez sur la section voisine et que les commissaires avaient confiance en vous que cette besogne vous a été donnée ?—Je pense qu'ils faisaient preuve de confiance en me choisissant.

1378. Savez-vous si c'est à la suite de plaintes des entrepreneurs de la section 16 que M. Fitzgerald a été chargé d'une mission analogue ?—Je ne puis donner cela comme un fait. Je n'ai rien à faire avec tout cela.

1379. Où était-il à votre départ ? Le saviez-vous ?—Pas précisément.